

**Question Orale de Philippe Kaltenbach**  
**Sénateur des Hauts-de-Seine - Groupe socialiste et apparentés**

*Question à Madame la Ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement*

Objet : Départ de plusieurs grandes écoles et centres de recherche des Hauts-de-Seine pour le plateau de Saclay

Monsieur le Président,  
Madame la Ministre,  
Mes cher(e)s collègues,

Parmi les multiples volets du dossier du « Grand Paris » dont vous êtes en charge, celui de l'aménagement du Plateau de Saclay est tout particulièrement sujet à discussion. En effet, l'ancien Président de la République, en visite sur ce site le 24 septembre 2010, avait confirmé son intention d'en faire, j'ai envie de dire « coûte que coûte », un pôle scientifique et technologique de classe mondiale.

Pour concrétiser rapidement son projet, M. Sarkozy s'est fortement impliqué dans la « délocalisation » de plusieurs grandes écoles et centres de recherches franciliens vers le plateau de Saclay. Beaucoup de ces établissements sont implantés depuis de très nombreuses années dans le sud des Hauts-de-Seine. Ils y ont jusqu'ici poursuivi leur expansion sans difficultés. C'est notamment le cas de l'École Normale Supérieure et de la Faculté de Pharmacie de Chatenay-Malabry ou encore du centre R&D d'EDF de Clamart, fort de 1 000 salariés.

Les élus locaux de ces territoires n'ont pas manqué de dénoncer une méthode absurde consistant à déshabiller le sud du 92 pour habiller les terres, aujourd'hui encore agricoles, de Saclay et ce, par le seul fait du Prince.

Quelle cohérence y a-t-il, alors que la priorité demeure aujourd'hui de limiter les déplacements pendulaires des Franciliens, à implanter des milliers d'emplois dans une zone encore très peu dotée en logements et en transports ? Le projet de liaison rapide avec le plateau de Saclay, inclus dans celui du Grand Paris Express, continue de faire largement débats, tant sur les importants financements qu'il va mobiliser que sur la forme qu'il prendra. Même si ce projet venait à se concrétiser, il ne verrait pas le jour avant une quinzaine d'année, créant jusqu'à cette échéance de nouveaux déplacements sur un réseau de transports, essentiellement routier, déjà saturé et largement inadapté à un nouvel afflux de voyageurs.

Pour mémoire, les objectifs fixés par le SDRIF recommandent un développement prioritaire de la métropole dense parisienne. En effet, nos territoires sont aujourd'hui particulièrement dynamiques en termes d'aménagement de transports et de construction de logements. Deux tramways desserviront prochainement le sud des Hauts-de-Seine avant l'arrivée, d'ici 2020, du Grand Paris Express.

Madame la Ministre, je souhaiterais connaître le sort que le Gouvernement entend réserver au plateau de Saclay dans le cadre du projet du « Grand Paris » ? Ce sort conditionne aussi fortement l'avenir de nombreux autres territoires, comme ceux du sud des Hauts-de-Seine.

Madame la Ministre, comptez-vous revenir sur les décisions qui ont été prises et qui vont, sous prétexte de renforcer le dynamisme d'un territoire en devenir, amputer celui de ses voisins par le départ de plusieurs établissements de renom qui ont pourtant, grâce à l'ensemble des outils de communication modernes, largement les possibilités de collaborer étroitement in situ avec le campus de Saclay ?

Je vous remercie.



www.senat.fr

ALERTE PAR MÊL

## Validation d'une question

La **question orale sans débat** que vous avez déposée a été validée par la division des questions.

### **Départ de plusieurs grandes écoles et centres de recherche du sud des Hauts-de-Seine pour le plateau de Saclay**

Question n° 1636S adressée à Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement  
À publier le : 05/07/2012

Texte de la question : M. Philippe Kaltenbach attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement, en charge du Grand Paris, sur le départ de plusieurs grandes écoles et centres de recherche du sud des Hauts-de-Seine pour le plateau de Saclay. Il rappelle que pour concrétiser rapidement son projet de créer un pôle scientifique et technologique de classe mondiale sur le plateau de Saclay, l'ancien Président de la République s'était fortement impliqué dans la « délocalisation » de plusieurs grandes écoles et centres de recherches franciliens vers ce site. Beaucoup de ces établissements sont implantés dans le sud des Hauts-de-Seine où ils ont jusqu'ici poursuivi leur expansion sans difficultés. C'est notamment le cas de l'École normale supérieure et de la faculté de pharmacie de Chatenay-Malabry ou encore du centre R&D d'EDF de Clamart. Il dénonce une méthode absurde consistant à déshabiller le sud du 92 pour habiller les terres, aujourd'hui encore agricoles et peu dotées en transports et en logements, de Saclay. Il rappelle le flou qui règne toujours sur la mise en place d'une liaison rapide avec ce pôle d'excellence dans le cadre du Grand Paris Express. Il s'étonne d'une telle démarche alors que les objectifs fixés par le SDRIF recommandent un développement prioritaire de la métropole dense parisienne dont les territoires sont particulièrement dynamiques en termes d'aménagement de transports et de construction de logements. Il lui demande si elle compte revenir sur les décisions qui ont été prises et qui vont, sous prétexte de renforcer le dynamisme d'un territoire en devenir, amputer celui de ses voisins par le départ de plusieurs établissements de renom qui ont pourtant, grâce à l'ensemble des outils de communication modernes, largement les possibilités de collaborer étroitement in situ avec le campus de Saclay.